

Réaction de l'Association québécoise des indépendants du pétrole (AQUIP) à la suite de la publication d'une série d'articles portant sur le prix de l'essence à Québec

Montréal, le 31 août 2009 « L'AQUIP appuie la proposition gouvernementale d'effectuer une analyse approfondie des faits mentionnés dans la série d'articles publiés dans le Soleil entre le 29 et le 31 août dernier.

Les articles regorgent d'insinuations selon lesquelles les détaillants d'essence se rempliraient les poches aux dépens des consommateurs. Il faut que ces accusations injustes cessent », a déclaré Sonia Marcotte, économiste, présidente-directrice générale de l'AQUIP.

La série d'articles ne fait jamais allusion aux coûts d'exploitation du détaillant et à la marge de profit net qu'il tire de ses opérations. Ce qui constitue une erreur qui donne libre cours aux pires insinuations.

Il est temps que la réalité reprenne le pas sur les insinuations.

Pour y arriver, il faut établir

- la marge de détail du détaillant de Québec,
- connaître la valeur de ses coûts d'exploitation pour évaluer ses profits nets,
- établir ainsi s'il y a exagération,
- comparer les prix hors taxes des consommateurs de Québec avec ceux des consommateurs du Québec et du reste du Canada et
- établir clairement les trois facteurs qui établissent le coût de l'essence que doivent payer les consommateurs. Ainsi, il faut établir objectivement ce qui, du coût du pétrole brut, de la marge de raffinage ou de la marge du détaillant fait en sorte que les prix des carburants soient passés d'environ 0,50 \$ en 1999 à plus de 1,00 \$ aujourd'hui.

L'AQUIP comprend l'inquiétude légitime des consommateurs. Voilà pourquoi elle milite en faveur d'un débat éclairant qui établit les faits avant de jeter injustement la pierre à qui que ce soit. L'AQUIP rappelle que la moyenne de la marge de détail de Québec s'établit, en 2009, à 0,065 \$. Pour l'ensemble du Québec, elle se situe à 0,058 \$ et pour Montréal 0,056 \$. En comparaison, la marge de Toronto est à 0,072 \$, celle de Calgary 0,068 \$ et à 0,073 \$ pour l'ensemble des grandes villes canadiennes.

Comme on peut le constater, les détaillants de Québec ne donnent pas dans l'exagération. Il faut éviter de mettre les détaillants dans des conditions intenable qui feront en sorte qu'ils devront renoncer à tout profit et s'enliser dans les ventes à perte.

Si cela devait se produire, on assistera à la concentration du marché entre les mains de quelques grandes multinationales. À cet égard, il est bon de se remémorer ce que déclarait sous serment devant la Régie de l'énergie l'expert de Costco, monsieur Joseph J. Leto :

« Et, une des choses que nous avons présentées dans notre étude sur les grandes surfaces, c'est que nous prévoyons, alors que certains de ces marchés atteindront la maturation de l'achalandage des grandes surfaces, nous prévoyons le retour des marges que nous avons perdues, vous savez, au cours des quelques dernières années. »

Régie de l'énergie

Audience du 3 avril 2003

Notes sténographiques disponibles sur Internet (Site de La Régie de l'énergie)

Panel Costco

Interrogatoire

Me Christian Immer

Page 64.

Source et informations : Sonia Marcotte, 514-355-9600